



Recherche

Catégories

- > [Actualités](#)
- > [Concours](#)
- > [De la suite dans les idées](#)
- > [Diversité linguistique](#)
- > [Économie, travail et formation](#)
- > [La chronique de Jean-Benoît Nadeau](#)
- > [Références culturelles](#)
- > [Univers numérique](#)

Auteurs

- > [FMLF](#)
- > [forum-mondial](#)
- > [Jean-Benoît Nadeau](#)
- > [Mathilde Borde, édimestre et responsable des communications Web](#)

4 juillet 2012 – [Jean-Benoît Nadeau](#)

Nous sommes en guerre



La grande table ronde « **Changer le monde en français** » a été le théâtre d'échanges enlevés qui ont soulevé des applaudissements nourris du public, et dont les propos ont suscité de très nombreuses questions et commentaires. ([revoir la table ronde](#))

« **Nous sommes en guerre !** », a lancé le linguiste **Claude Hagège**, en précisant qu'il serait inamical de monter sur cette tribune « pour faire du ronron ».

Selon lui, le problème n'est pas la mondialisation, mais l'américanisation. Il recommande que l'Organisation internationale de la Francophonie agisse de façon musclée dans deux domaines : la culture et la pression directe sur les PDG de multinationales françaises, québécoises, belges, suisses d'investir dans les pays francophones africains. Apostrophant les « élites françaises vassalisées », il a conclu son propos par un « **Vive la francophonie québécoise libre !** »

Un propos original

Le banquier d'affaires béninois **Lionel Zinsou**, président de PAI Partners, en a surpris plus d'un en donnant raison à Claude Hagège d'entrée de jeu.

« Nous sommes en guerre économique, mais cette guerre est une guerre de mouvement, de vitesse. La francophonie souffre du fait qu'aucun pays émergent n'est de langue française, alors que les pays riches francophones sont sur la défensive. »

Il a fait valoir que la francophonie ne part pas de zéro puisqu'on oublie trop souvent que la langue détermine les rapports économiques. « En affaires, tout tourne autour du contrat, et donc la langue du contrat et donc le cadre juridique dans lequel il sera interprété. Le commerce, le contrat, l'investissement, tout se fait par la langue. »

Un point faible : les entreprises francophones lui paraissent moins éveillées que les américaines quant au contenu culturel de leur activité, notamment à travers les marques et les services de consultation tertiaires à haute valeur ajoutée.

« Mais il faut cesser de penser qu'on va développer le Sud. Le Sud se développe lui-même. La vraie question sera de savoir si le Nord va investir là-dedans. Il faut que tous les francophones se mettent ensemble pour que le Sud prenne le relais et je ne doute pas que cette idée paraisse insupportable à certains qui sont habités par des idées coloniales. »

Le défi numérique

Selon le cinéaste cambodgien Rithy Panh, **le défi francophone sera celui de la mémoire et du contenu numérique.**

« Ça ne me dérange pas qu'il y ait 450 000 applications sur *Appstore*. Ce qui me dérange, c'est qu'on ne fabrique pas les contenus à mettre dans les tuyaux. Si on n'a pas le contenu, si la francophonie ne prend pas le virage technologique, on est mort. »

« Pour le prochain forum, a conclu Rithy Panh, j'aimerais bien ne pas rentrer chez moi avec un stylo et un sac, mais avec un iPod! » a-t-il déclaré en déclenchant les rires du public.

[Revoir l'intégralité de la table ronde en webdiffusion.](#)

8 commentaires

Jérôme Rambert

4 juillet 2012 à 20 h 56

Un très bel échange, bravo aux intervenants ! Et aux questions du public aussi.

AGUIA-DAHO jacques

5 juillet 2012 à 2 h 02

participant à ce forum, je me rend compte d'une nécessité de re négocier les rapports que l'Afrique entretient avec les grandes mutations du monde notamment celles menées sous le prétexte de la mondialisation. La jeunesse devra jouer son rôle en pleine responsabilité:le droit à la différence, la préservation intelligente et stratégique des identités contre l'effacement des repères doivent plus que jamais inspirés les jeunesses. Ne pas s'y inscrire, c'est choisir être flagelé un de ces jours par nos enfants à l'image de ce que nous reprochons à nos parents dans leur responsabilité face à l'expérience douloureuse de la colonisation et du néo colonialisme. Plus qu'un combat pour la langue française, c'est un combat pour les langues du monde. Or, les langues du monde, ce sont les cultures du monde....

cyrille

5 juillet 2012 à 6 h 03

On dit souvent de l'école française de mathématiques qu'elle peut publier en français parce qu'elle est d'un haut niveau. Si elle était moyenne, voire mauvaise, elle ne pourrait plus se le permettre. Certains pensent au contraire que c'est parce qu'elle travaille dans sa langue maternelle et qu'elle publie dans sa langue maternelle qu'elle est de qualité. Qui irait à la guerre diminué de moitié en pensant dans une langue qu'il ne maîtrise pas ? Si c'est le fantassin de base, c'est dangereux, et si c'est le général en chef, c'est suicidaire. Claude Hagège a pleinement raison, on ne peut être qu'un vassal quand on renonce à son identité.

ELENI REGLI

5 juillet 2012 à 17 h 19

Heureuse de pouvoir y participer! Le français c'est ma deuxième langue entre 8 autres que je parle. Je la préfère pour sa richesse sémantique et les moyens nuancés d'exprimassions. Je la pratique si souvent que possible dans mes rencontres d'affaires dès que je trouve des francophones.

Pierre

9 juillet 2012 à 6 h 02

« En affaires, tout tourne autour du contrat, et donc la langue du contrat et donc le cadre juridique dans lequel il sera interprété. Le commerce, le contrat, l'investissement, tout se fait par la langue. »
Il me semble que ce qui détermine le cadre juridique d'un contrat d'affaires, ce n'est pas langue dans laquelle il est écrit mais 1, la clause attributive de compétence (s'il y en a une) ou 2, le territoire sur lequel il doit prendre effet ou 3, les éventuelles références à un système juridique. C'est aux parties signataires de s'accorder sur le choix des tribunaux compétents en cas de litige et il me semble donc que la langue n'a rien à voir là dedans.

La langue des affaires étant « l'anglais », ou plutôt une variété d'anglais que certains préfèrent appeler « le globlish », les concepts des différents systèmes juridiques anglophones qu'il véhicule (rappelons que les États-Unis sont une fédération d'états et que le Royaume-Uni n'est pas unifié du point de vue du droit) ont tendance à contaminer les autres cultures.

M. Zinsou est toutefois très qualifié sur la question et je ne suis pas avocat. Je me trompe donc sans doute.

Voyer

11 juillet 2012 à 11 h 07

Le développement de la francophonie, je lis que « c'est une guerre ». Sans doute, mais que dirait-on d'un général qui avance glorieusement... mais se laisse couper de ses bases ? Pour le français, c'est pareil. Il se bat, conquiert, résiste, mais, dans son dos, les bases disparaissent...et l'orthographe avec ! Amoureux du français, ancien enseignant (de français !), auteur édité, et spécialiste de l'écriture multimédia, je viens d'apporter ma petite pierre avec un programme très innovant et ludique : les « Orthochansons ». Vous pouvez en juger par vous-même sur le site de présentation et test : <http://www.orthochansons.fr> Deux ans de travail pour réaliser ce rêve ! Vive le français !

Partagez

Tweeter 355

0

J'aime

Eugénie Catta, Anne Vervier et 3 777 autres personnes aiment ça.

© 2011-2012 Tous droits réservés

Forum mondial de la langue française Québec 2012

Une réalisation **iXmédia** en collaboration avec le **CEFRIO**

**Un événement de l'Organisation internationale
de la Francophonie en collaboration avec le
gouvernement du Québec.**